

Véronique Cornet (MR) – Député Bourgmestre
Communiqué de presse – 17 avril 2007

Audit de la Ville de Charleroi.

Courard confirme :

il n'y aura pas de deuxième phase !

Ce mardi 17 avril 2007, Véronique Cornet a interpellé le Ministre Courard sur les suites que le Gouvernement wallon compte apporter à la première phase de l'audit de la Ville de Charleroi.

Véronique Cornet a, en effet, déposé plusieurs questions écrites sur le sujet. N'ayant toujours pas obtenu la moindre réponse à une question déposée en date du 16/02/2007, la députée a souhaité que le Ministre s'exprime enfin clairement sur le sujet. L'absence de réponse démontre, en effet, le malaise du Ministre dans ce dossier.

Pour rappel, lorsqu'il a annoncé la réalisation de cet audit, le Gouvernement wallon avait expliqué qu'en fonction des résultats de cette première partie, il procéderait à une évaluation et que, le cas échéant, la mesure pourrait être étendue aux années antérieures à 2005, en collaboration avec les nouvelles autorités locales. L'objectif était alors que les premières conclusions de l'audit puissent être disponibles avant la mise en place de la nouvelle majorité. **Les limites de la première phase étaient alors justifiées par l'urgence !**

Le Ministre-Président déclarait alors que l'audit devrait permettre un "grand nettoyage" de l'administration à Charleroi. Le Ministre Courard déclarait lui : "L'audit aura pour objectif de passer tout au crible, de faire la lumière sur toutes les difficultés, d'ouvrir tous les tiroirs si je puis dire pour repartir avec un nouveau collège, avec une nouvelle version, avec une nouvelle gouvernance en ayant mis tout à plat(...) il faut faire le ménage, qu'on fasse apparaître tous les déficits, les déficiences, les erreurs ou les fautes qui ont été commises avec évidemment la partie Justice qui fera son oeuvre sur base de cela. Ca permettra à la prochaine équipe qui sera mise en place de redémarrer sereinement".

Il faut également souligner le nombre important de réserves émises par les auditeurs quant aux limites de leur travail ainsi que le nombre important de remarques relatives à des aspects méritant une analyse plus approfondie. **A plus de 25 reprises, les auditeurs formulent de telles remarques ! Rappelons, de plus, que l'audit ne concernait que les années 2005 et 2006.** Les auditeurs ne cessent par exemple de proposer une analyse plus approfondie de tel ou tel dossier, de rappeler qu'ils n'ont pu investiguer suffisamment faute de temps, de rappeler le caractère limité des travaux réalisés ainsi que le manque de pièces disponibles,...

Aujourd'hui, le Ministre l'a pourtant confirmé : le comité d'audit a terminé ses travaux !! Le Gouvernement wallon n'ira pas plus loin. Il qualifie les remarques des auditeurs de « précautions déontologiques » et se retranche derrière les instructions en cours !

Pour Véronique Cornet, ceci démontre que le Gouvernement wallon n'a agit qu'en fonction de la pression médiatique ! Face à une situation d'une telle gravité, le Gouvernement wallon s'est contenté de surfer sur la vague !

La position du Gouvernement est injustifiable au vu des déclarations de l'époque d'Elio Di Rupo et de Philippe Courard, au vu des nombreuses réserves formulées par les auditeurs et au vu de l'apparition de nouveaux dossiers (caisse noire, compte parallèle, détournements de subsides européens, taxes illégales,...) !

Le Gouvernement wallon a donc pris la décision de ne pas poursuivre le travail entamé, de se contenter d'une analyse partielle des années 2005 et 2006 et, par là, de ne pas aider la Ville de Charleroi à véritablement prendre un nouveau départ. En l'absence d'un tel travail de fond, il ne faudra pas s'étonner de voir la gestion de la ville perturbée de manière récurrente.

Pour Véronique Cornet, le Gouvernement wallon porte donc une importante responsabilité dans les difficultés que la Ville de Charleroi connaît aujourd'hui.

Contact : Nicolas Sottiaux 0486/302712